

## **Mémoire de recherche (M2 italien)**

Le mémoire de recherche représente le terme d'une formation spécialisée et, en même temps, le premier stade d'une recherche.

Etant destiné à être lu, le mémoire se voudra démonstration logique, analyse méthodique d'un phénomène précis, étude cohérente et rigoureuse d'un problème clairement énoncé.

Ces mêmes raisons d'utilité imposent que le travail présente certaines parties : table des matières détaillée, bibliographie précise et exacte. Il devra être paginé, divisé en chapitres, en parties, clairs, simples, avec un appareil critique de notes commodes à consulter.

Un mémoire est destiné à être rédigé en quelques mois, délai qui ne devrait guère inciter à dépasser un certain volume. Tout est évidemment en fonction du sujet, mais il nous semble que 100-150 pages à 1500 signes par page représentent une honnête moyenne. Ceci ne constitue nullement une règle, tout au plus une suggestion.

Le mémoire n'est pas une « dissertation prolongée », mais il doit conserver certaines caractéristiques « littéraires ». Il est donc souhaitable d'éviter des dispositions trop schématiques, qui épargnent à l'auteur des frais de transition.

## **Présentation du mémoire**

Le mémoire peut être rédigé en français ou en italien. Il est en principe soutenu et discuté dans la langue qui n'aura pas été retenue pour sa rédaction.

### **Mise en page**

- Traitement de texte par ordinateur
- Caractères : Times New Roman ; taille : 12 (citations et notes : 10)
- Alignement du texte : justifié
- Interligne : double (citations et notes : simple)
- Titres et intertitres : harmonisés entre eux pour les caractères et la taille (18, 16, 14) ; alignement : centré ; caractère : gras et/ou souligné
- Pages de titres pour les chapitres : feuille à part, au centre
- Saut de page après chaque chapitre ; espaces blancs séparant les différentes parties ou sections d'un chapitre
- Paragraphes : retrait à gauche de la première ligne ; éventuellement, saut d'une ligne entre chaque paragraphe
- Numérotation des pages en chiffres arabes : en haut à droite de préférence

## **Présentation**

- Couverture et page de titre, en précisant, dans l'ordre : le nom de l'Université, la nature du mémoire, le titre du mémoire au centre et en gros caractères, le nom du candidat, le nom du directeur de recherche, l'année universitaire et la session
- Remerciements (éventuels)
- Table des matières (en italien : Indice) : liste des titres des parties, des chapitres et des sections de chapitres, numérotés avec l'indication de la page
- Introduction
- Corps du texte : parties, chapitres, sections de chapitres
- Conclusion
- Annexes (en italien : Allegati) : chaque document doit comporter une légende
- Bibliographie

## **Introduction**

L'introduction doit servir à présenter la problématique, le questionnement qui fait l'originalité de votre recherche : elle définit le sujet, les raisons pour lesquelles un tel travail a été entrepris ; son intérêt, ses limites, éventuellement les aspects qui seront laissés de côté.

Elle signale les sources, les travaux antérieurs, la méthode qui a été utilisée. Enfin, elle annonce le plan qui sera suivi.

## **Conclusion**

La conclusion reprend brièvement les étapes du raisonnement et indique les résultats obtenus ainsi que leur intérêt.

Elle contient, du moins de manière implicite, la réponse à la question posée par l'introduction et qui constitue le sujet du mémoire, la problématique.

Enfin, elle ouvre des perspectives sur les possibles développements du sujet et les recherches ultérieures.

## **Citations**

- citation courte (2-3 lignes) : on l'insère dans le texte avec des guillemets. Taille de caractère : 12
- citation longue : il est recommandé de la taper en retrait du texte en laissant une marge plus importante à gauche. Dans ce cas, on n'utilise pas de guillemets. Interligne : simple. Taille de caractère : 10
- modification : la citation doit être reproduite avec fidélité : si l'on modifie un terme (personne, temps d'un verbe, etc.) on la placera entre crochets. Si on coupe la citation, en éliminant des mots ou des phrases, on les remplacera par des [...]
- il est préférable d'utiliser des crochets plutôt que des parenthèses qui peuvent avoir été utilisées dans le texte d'origine par l'auteur

- si le texte cité présente une faute d'orthographe ou de syntaxe, ne pas le modifier mais le signaler par [sic]
- indiquer entre crochets toute intervention personnelles : ex. [c'est nous qui soulignons]
- **N.B.** il est recommandé de ne pas multiplier les citations et de les remplacer parfois par la paraphrase du texte de référence, en indiquant la source en note en bas de page.  
**Les emprunts** en substance devront faire l'objet d'une indication claire de la source.

## Notes et références

On peut distinguer deux catégories de notes :

- de référence : citant les sources, les études sur lesquelles on s'est appuyé
- de contenu : fournissant des commentaires sur le texte

Les appels de notes numériques sont placés immédiatement après le mot ou la citation (dans ce cas, ils suivent les guillemets fermés), mais précèdent les éventuels signes de ponctuation (virgule, point).

Les notes sont regroupées en bas de chaque page, séparées du texte par un trait. Les ordinateurs effectuent la séparation et tirent le trait automatiquement.

Toute citation doit être référencée en note. Toute référence doit être donnée avec le plus grand soin.

- Lorsqu'un ouvrage est cité pour la première fois en note, il faut en indiquer l'auteur, le titre intégral, suivis d'indications précises sur le lieu d'édition, la date. Le nom d'auteur peut être en capitales, précédé de son prénom abrégé.  
Ex : F. ORLANDO  
ou : F. Orlando  
Le titre est indiqué en italiques : il sera affecté, en exposant, d'un chiffre destiné à indiquer éventuellement si l'on s'est servi d'une réédition.  
Ex. : F. ORLANDO, *Ricordo di Lampedusa*<sup>2</sup>, Torino, Einaudi, 1992, p. 82.  
Ce qui signifie que l'on se réfère expressément à la p. 82 de la deuxième édition de cet ouvrage.
- Les renvois ultérieurs pourront figurer sous forme abrégée :  
Ex. F. ORLANDO, *Ricordo di Lampedusa*, op. cit., p. 94.  
Ou même  
F. ORLANDO, *Ricordo*, op. cit., p. 94.
- Si deux notes immédiatement successives renvoient au même auteur, on utilisera, la seconde fois, l'abréviation **idem** à la place du nom. S'il s'agit du même ouvrage, on ajoutera, à la place du titre, **ibid.** (pour **ibidem** = au même endroit).  
Exemple de note faisant immédiatement suite à la précédente :  
Idem, *ibid.*, pp. 4-5.

Si l'on se réfère à plusieurs reprises à un même ouvrage, mais à plusieurs citations d'écart, on abrégera ainsi :

F. ORLANDO, op. cit., p. 65 (s'il n'y a aucun risque de confusion avec un autre ouvrage)

ou

F. ORLANDO, *Ricordo di Lampedusa*, op. cit. p. 65.

- Au lieu de **op. cit.** on peut préciser, quand il s'agit d'un article, **art. cit.**
- **loc. cit.** indique le passage précis que l'on reprend
- dans le cas où l'on voudrait se référer, non à une page précise, mais à divers passages d'un ouvrage, il est utile de faire usage de la formule **passim** (= en divers endroits)  
Ex. : F.T. MARINETTI, *Taccuini*, Bologna, Il Mulino, 1987, passim.
- Pour les références à un auteur étudié spécialement, on recourra largement à des abréviations claires et faisant l'objet d'une table des abréviations choisies dans ce cas. On écrira par exemple : Par. VI, 27 (Paradis, chant VI, vers 27) ; OF 18, 6, 3 ou OF XVIII, vi, 3 (Orlando Furioso, chant XVIII, octave vi, vers 3).

**N.B.** Répétons-le : le nom de l'auteur peut être en capitales, mais ceci dans les notes et la bibliographie seulement. En revanche, il sera en minuscules dans le cours de l'exposé, alors que tout titre cité doit être obligatoirement mentionné en *italiques*, faute de quoi on courrait le risque de confondre le titre et, par exemple, le personnage, comme dans ce cas :

le Don Carlos de Verdi (personnage)

le *Don Carlos* de Verdi (opéra)

## **Bibliographie**

Dans une bibliographie, on indique tous les documents lus (entièrement ou en partie).

La bibliographie peut être subdivisée selon l'ordre suivant :

I. Sources manuscrites

II. Sources imprimées (ouvrages de l'auteur étudié)

III. Monographies (concernant l'auteur étudié/le thème étudié)

IV. Etudes particulières (articles critiques)

V. Ouvrages généraux

VI. Articles généraux

Chaque subdivision pourra respecter l'ordre chronologique (dans ce cas, il faudra se fonder sur la date de la 1<sup>ère</sup> édition) ou l'**ordre alphabétique**, ce qui est sans doute la formule la plus commode et qui doit généralement être préférée.

Pour **une étude sur un auteur**, on commencera par les ouvrages de l'auteur étudié, cités par ordre chronologique, se fondant sur la date de la 1<sup>ère</sup> édition.

**N.B.** Même si, lors d'une première référence, une note a donné sur l'ouvrage cité toutes les indications mentionnées plus haut, il faut les reprendre dans la bibliographie. Ces indications seront séparées par des virgules, non par des tirets ou autres signes.

On trouvera donc :

- prénom (abrégé ou entier)
- nom de l'auteur (en général en capitales)
- titre intégral en italiques
- sous-titre éventuel en italiques
- lieu d'édition (remplacé, en cas d'ignorance, par la mention **s.l.**)
- nom de l'éditeur (dans ce même cas : **s.n.e.**)
- mettre entre parenthèses l'éventuel titre de la collection, place entre guillemets (« Que sais-je », « La Pléiade »)
- date d'édition (dans ce même cas : **s.d.**)

Dans le cas où il s'agirait d'une **réédition** effectuée par un autre que l'auteur lui-même, on fait suivre le titre de l'indication en ce sens (**réédition, introduction et notes de...**)

Pour **les articles de revues**, on mettra entre guillemets le titre de la revue, comme dans le cas suivant :

G. PREZZOLINI, *I miei amici futuristi e la filosofia*, « La Voce », VI, n. 1, 1914, pp. 27-43.

Lorsqu'il s'agit d'une **publication collective** (actes de colloques, encyclopédie, etc.), on indiquera en italiques le titre de l'article et celui de l'ouvrage, comme dans le cas suivant :

G. ANTONUCCI, *Lo spettacolo futurista a Roma*, dans *Il futurismo a Roma*, Roma, Istituto di Studi romani, 1978, pp. 73-92.

**N.B.** On indique toujours les pages pour un article et un article/chapitre d'ouvrage collectif : page de début et page de fin de l'article.

De nombreux cas particuliers sont à envisager : citation d'œuvres en langue étrangère (anglais, allemand, etc.), citations tirées de la Bible, de classiques grecs ou latins, d'ouvrages en plusieurs volumes, etc.

Toute question spécifique pourra être traitée avec le directeur de recherche.